# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

(Ere vulgaire.)

OCTIDI 18 Fructidor.

Dimanche 4 Septembre 1796.

Députation envoyée au g'néral Jourdan par la diete de Ratishonne, pour l'engager à traiter cette ville impériale comme neutre. — Refus du général sourdan à ce sujet. — l'orte garnison autrichienne mise à Ratisbonne. — Prise des places sortes de la Baviere par les Autrichiens, qui en retirent les garnisons b varo palatines. — Attaque du Thal d'Erenbreitstein par les Français. - Lettre du général Moreau sur la victoire remportée par l'armée de Rhin et Moselle.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, | politique entiere de l'Europe ne peut manquer d'éprouver 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

#### BELGIQUE.

De Bruxelles, le 14 fructidor.

Quoique l'archiduc Charles eut formellement désapprouvé la démarche de la diete de Ratisbonne, tondant caroyer une députation au général Jourdan, afin de Pengager à traiter cette ville impériale comme neutre, cependant le danger approchant à chaque instant davantege , la diete s'est déterminée à une nouvelle démarche , & deux de ses membres se sont rendus an quartier-géné-ral de l'armée française. Leur mission n'a eu aucun succes, & le général Jourdan paroît décidé à entrer en en nemi à Ratisbonne. En attendant, les Autrichiens ont prévenu les généraux républicains; ils se sont emparés de tous les postes de la ville, y ont établi une forte garnion & nommé un commandant. L'ennemi a mis en équisition environ 15 mille paysans pour élever à la hate des retranchemens autour de la ville; le général Wartensleben, avec son armée, la couvre & la protege.

Les mêmes lettres d'Allemagne annoncent une nouvelle d'une plus grande importance, mais qui mérite cependant d'être confirmée par des rapports authentiques, quoique d'ailleurs elle soit très-probable. C'est que les Autrichiens s'emparent de toutes les partisons bavaro-pala-Baviers, & qu'ils en retirent les garnisons bavaro-palalutrichiens s'emparent de toutes les places fortes de la tines pour s'y établir eux-mêmes. On parle plus que jamais dans toute l'Allemagne de la réunion de la Baviere aux états autrichiens; en ajoute que le roi de Prusse entre dans cet arrangement, moyennant la cession qui lui sera faite de plusieurs villes impériales. C'est ainsi que cette guerre, qui avoit pour prétexte la violation de la constitution germanique dans les propriétés & les droits des princes possessionnés en Lorraine & en Alsace, pour-

un grand changement; & cette fameuse belance, l'objet de tant de sangiantes guerres, est totalement anéantie : comment la remplacera-t-on? C'est un problème difficile

Nous avons déjà dit qu'avant de pouvoir commencer le siège de la forteresse d'Erenbreitstein, suivant toutes les regles de l'art, il falloit préglablement s'emparer du poste important du Thal, qui est séparé de la forteresse & defendu par une garni on particuliere. Depuis long-tems les assiégeans se préparoient à cette attaque, & elle a été effectuée dans la nuit du 25 au 26 août. Le feu terrible qui s'est continué pendant huit heures de suite sans la meindre interruption, ébranioit la terre à plusieurs lieues a la ronde. Les républicains vouloient emporter les retranchemens à la bayonnette; mais, après des efforts do bravoure dignes des plus grands éloges, les Français ont été repoussée par la garnison. La perte des as iégeans doit avoir été considérable; mais ils ne paroissent pas rebutés par cette sanglante tentative, & ils en préparent une nouvelle qui, à ce qu'on espere, sera plus heureuse.

#### FRANCE.

ARMÉE DE RHIN ET MOSELLE.

Au quartier - général à Augsbourg, le 8 fructidor, au 4°. de la république.

Le général en chef Moreau, au directoire exécutif.

Par ma lettre du 4 fructidor, je vous rendois compte, citogens directeurs, de la position du prince Charles à Ingolstadt, & du renfort qu'il avoit détiché contre l'armes de Sambre & Meuse, dont la marche vers Ratisbunne e gênoit beaucoup. J'ai su depuis que ce corps étoit de dix bataillons & deux régimens de cavalerie. Le reste de son armée étoit divisé en trois corps, campés à Rain, à Friedberg & Landsberg , où étoient les em gres. Le corps du général frochlich s'étoit porté vers K mpten, pour des princes possessionnés en Lorraine & en Alsace, pour l'acher de dégager le corps du général Wolf, contenu par loit bien finir par le démembrement total de l'Empire. La le général Laborde à Wangen. Le prince Charles avoit en

loi de de li errêt de

nt leur

neutrapar le ore au

les ciitaires ur-tou l'ignoon ne éder.

der aux ces, deétablir cations, 5 & de

les se-

s' mort olique il crain , & re-la cons-

x seront rers. Le la com-

on.

les proition qui de Vennent des

rment de nain. ée d'exaa parole général.

ci leur con-l'école pra-li des Au-liv. 10 soli

5.

tiques,

outre des troupes à Ingelstadt, Neubourg & le long du

Pour dégager promptement le général Jourdan, il falloit passer la frech & bien battre l'un de ces corps. Je me suis déterminé à attaquer celui du général Latour à Friedberg, quoique sa position fût la meilleure; mais c'étoit le point où il y avoit le plus d'espoir de trouver des gués pour sorcer le passage; & des quatre ponts qui existent sur la Lech, depuis Landsberg jusqu'à son embouchare, deux étoient derriere Augebourg : ils étoient coupés à la vérité; mais en les rétablissant promptement, on pouvoit y passer ee qui n'auroit pu passer par les gués.

Le 5. l'armée s'est portée sur les hauteurs de Stepach , excepté l'aîle ganche qui a menacé le point de Rain pour y attirer l'attention de l'ennemi. Les avant-gardes ont rejetté derriere la Lech tout ce que l'ennemi avoit encore

sur la rive gauche.

Le 6 s'est passé à reconnoître les gués & à rassembler

les materiaux pour la réparation des ponts.

Le 7, a quatre heures du matin, toutes les troupes étoient resemblées près la tivière; la droite, aux ordres du général Foino, près Haustetten; le centre, aux ordres da general Saint Cyr, entre Augsbourg & la Lech; Et la plus grande partie de l'alle gauche, commandée par le gérécal Desix, vis-a vis Laugenweid; le reste étoit de cont Rain & au Schollenberg.
L'aile droite a passé la premiere à un gué que l'ennemi

ne connoissoit pas, & qu'il avoit négligé de garder, vis-àvis Haustettun; les volontaires avoient de l'eau au dessus des reins, & portoient leurs fusils & leurs giberues sur la tête. Le comant étoit si rapide que le premier peloton a élé emissement entrané; mais les secours ont été assez prompts, & pru se sont noyes. Si cet événement eût pu ébranier la treupe, le bon exemple des chefs l'auroit bien ot rassurée. Les généraux Abatucci & Montrichard, le chef de brigade Casagne de la troisieme demi brigade d'infanterie légere, l'aide-de comp Savary, & plusieurs sutres que je regrette de ne pouvoir citer, ont mis piedà terre, & se sont jettés à l'eau, à la tête des troupes, obi ont reusi à p sser & a se former dans des broussailles liors de la vue de l'ennemi , lorsque les 3°. demi brigade d'infanterie legere, 84° de tigne, le 4° de dragons, partie du 8° regiment de bussard: & deux pieces Cartil-I-rie légere étoient formers : les troupes qu'il à envoyées pour les arrêter ont été repoussées, & nos troupes se sant emparées de Kussing, & ont gugné les hauteurs qui menent à Ori maring, sur le fleng gauche de l'ennemi. L'ennemi occupoit, avec de l'artiferie & de l'infenterie

toute la rive opposée au centre de l'armée. Le général Shat-Cyr a commencé son attaque par un feu d'artillerie & de mousqueterie qui , en attirant celui de l'ennemi , & meine le dinieuent sensiblement, a permis aux 21°. demi-brigade d'infanterie legere & 31°. de ligne & au 9°. régiment de hussards sous les ordres du général Laroche, de parser à deux giés , à droite & à gauche de Lech-Hausen. On a sur lo-champ attaqué ce village, où l'ennemi a perdu cinq pieces de cason; on l'a également chassé du hameau voisin de l'autre point ; on s'est sur le-champ occupé de leur reconstruction pour pouvoir y passer l'artiflerie. Les gués étoient trop prauvais & ne l'avoient pas permis,

Aorès avoir for é le defile du pont, que l'ennemi encore defenda p : son artilerie, va s'est accupe de Pactaque de la jantion de Friedberg.

L'avant-garde de l'atle droite, aux ordres du général Abattucci, se porta sur la gauche; sur la grande route de Munich, pour ôter cette retraite à l'ennemi. Le reste des troupes du général Ferino se porta sur le flanc de l'ennemi; le général Saint-Cyr l'attaqua de front : pressé de toute

part, il se mit bientôt en déroute.

La division du général Ferino le poursuivit au delà de Rinethal. Le général Vandamme, à la tête du 20°. régi-ment de chasseurs, des 9°. & 11°. régimens de houssards, & partie du 2°. de chasseurs, le poursaivit près la vallée de la Sar. On lui a fait 15 à 15 à 1600 prisonniers, 40 officiers, dont trois supérieurs, & l'aide-de-camp du général Latour, 16 ou 17 pieces d'artillerie de position & légere, & deux drapeaux. Les tirailleurs de l'infanterie couroient après l'ennemi aussi rapidement que la cavalerie; la fatigue scule des hommes & des chevaux a fait cesser

la poursuite.

Je ne puis trop vous faire l'éloge de l'intrépidité des troopes & de leurs chefs ; les généraux St Cyr, Ferino, Jordy, Abstucci, Montrichard, Laroche & Vandamme & le chef de brigade Cassagne, se sont particulierement distingués. Les talens & l'activité du général Reignier n'ent pas peu contribué au succès de cette journé . J'ai nommé chefs de brigade, sur le champ de Lataille, les chels de bataillon Robin, commandant la 24°. d'infante-rie légere, & Rubis, commandant la 89°. de ligne, & sous-lientenant le citoyen Saraguen, sorgent de la 3°. d'infanterie légere. Les compagnies d'artillerie légere de Fouct & Legras ont servi avec la bravoure ordinaire de cette arms. Je dois également rendre justice à l'activité des officiers du génie & des sapeurs : il faudroit enfin nommer tous les corps & leurs chefs, pour citer tous cesx qui ont servi avec distinction. Nous avons à regretter l'adjudant-général Houël, qui s'est noyé en pessant le gué; il a été emporté par la rapidité du courant; c'étoit un excellent officier; il est généralement regretté de toute

La partie de l'aîle gauche qui est devant Langenveid, a passé la Lech à un gué vis-à-vis le village; mais il étoit trop p ofond pour l'astillerie; ce qui a pu y passer d'infanterie & de cevalerie légere, après avoir su pris & enleve un pese de 25 hussards, qui ne se dontoient nullement de la possibilité de ce passage, s'est porté sur la route de Neubourg à Friedberg, & a pris une centaine d'hommes, huit esissens & 30 chevaux des débris du corps du général Letour, égatés dans leur déroute.

Je ne doute pas que se succès ne force le prince Charles ahandonner promptement l'armée de Sembre & Meuse, & à venir couvrir l'Icer, où nous pourrons peul-être être rendus avam lui, quoique j'apprense à l'irstant que l'ennemi vient d'ab ndonner toutes ses positions, & peroll vouloir se réurir sur cette riviere.

Sans l'étonnante activité du général Eblé , je ne puis pas concevoir comment nous autons pu suffire à la grande concommution que nous avons faite de munitions.

Les plénipotentiaires de Baviere arrivent pour demandet à traiter.

Signé, MOREAU. Salut & respect,

Be Paris, le 17 fructidor.

Teus les troubles qui désolent en ore une partie de la France & arrêtent la consolidation du gouvernement cons titutionnel, n'ont qu'une soule & même cause; elle dans le système désastreux que le directoire exécutif

plan fane placer par On a dans celte volution, choses. C saire de l l'inaction d'une fac blem nt a par une s pétueront par une a que chang jusqu'à ce La faus les premi

adopté at

de Paris constamm tion , aya rite pour soin, con caution er violences premiere armer de l'aider à é leit & qu Voilà c républicai prupie ministrate a choisis, da respect pendent, exécuter.

mouveme

вои ронис la forc le découra avec une in potisme, taires qui inmais d honte nemi. Le gouv

miers cho. nombre d des élus de a cenfié le bles au p décisive, étendre pe les places justement tacher au société pa

leur reste pris, sine es mêm iorlement.

général adopté au commencement de son installation; dans ce pressant, amis du trouble & de l'amerchie, les uns par plan faneste de destituer presque par tout les megistrats à les administrateurs élus par le peuple, pour les rem-placer par des hommes abhorres du peuple. este des ennemi;

On a attribué les troubles du Midi à des réactions; & dans cette occasion, comme dans tout le cours de la révolution, en trouvent un mot en a cru trouver la raisen des choses. Ce qu'on appelle réaction est le produit nécessaire de l'anarchie, c'est-à dire, de l'impuissance ou de l'inaction des loix. Mettez le pouvoir extre les mains d'une faction , elle opprimera infailliblement ; infailliblem nt aussi l'opinion provoquera le ressentiment; & par une suite également infaillible, les vengeances per-pétueront les vengeances. Si vous remplacez une faction par une autre, les oppressions & les vengeances ne feront que changer de main, & le désordre sera porté au comble

jusqu'à ce qu'un parti ait exterminé l'autre.

le toute

delà de c. régi-ussards,

a vallee

ers, 40

du gé-

ition &

fanterie valerie;

lité des

Ferino, damme

erement Leignier

é . J'ai

le , les infante-

gne, &

e la 3º. gere de

aire de aetivité it enfin

us ceex

egretter

ssant le

e'étoit le toute

enveid,

mais il

passet pris &

nt nul-

sur la centaine

lu corps

Charles Meuse,

tre être

ue l'en-

paroit

ouis pas

grande

mandet

e de la

it cons.

elle est catify

AU.

La fausse combinaison qui a si malheureusement dirigé les premiers pas du gouvernement, é oit une suite des mouvemens insensés auquel on avoit poussé les sections de Paris en vendémiaire. Le pouvoir conventionnel, constamment égar? per la peur & l'esprit de domination, ayant cru devoir armer les restes du parti terro-nets pour se procurer un se ours, dont il n'avoit pas besoin, contre un projet qui n'existoit pes, cette suncete précaution créa le danger qu'on avoit craint & provoque les violences qu'on vouloit prévenir. Par une suite de cette premiere aupulsion, le pouvoir exécutif crut dévoir aussi simer de l'autorité ce même parti de terroristes, pour Paider à établir une constitution que tout le monde vouleit & que les t regristes souls auroient voulu renverser

Voilà ce qui a étouffé à sa naissance le véritable esprit publicain; ce qui a brise le seul lien qui puisse unir prupie au gouvernement ; car les magi trats & les adnistrateurs qui jouissent de l'affection du peuple qui les a choisis, lui inspireront neturellement de la confian e & da respect pour les ch is du gouvernement dont ils dépendent, & de l'amour pour les lois qu'ils doivent faire exécuter. Voità ce qui a obligé le gouvernement à étayer son pouvoir nouveau d'un appui bien dangereux, celui de la force militaire : enfin, voilà ce qui nous présente le décourageant tableau d'un peuple républicain, recevant. ce une indifférence qu'onn'aj meie vue sous le regne du despotisme, les nouvelles multipliées de ces triemphes inditaires qui, en couvrent de gioire le nom françus, éloignent à jamais de nous la plus grande des calamités nationales, la houte de recevoir ses lois d'un étranger & d'un en-

Le gonvernement a bien senti les sunestes effets de ses premiers choix si l'on en juge par les destitutions d'un grand nombre d sautorités & des individus qu'il avoit mis à la place des élus de propie. Il a vu la paix remarre par tour en il a cenhé le pouvoir à des hommes sages, modérés, agréa-bles au propie. Comment se fait-il qu'une expérience si décisive, si cherement acquise, ne l'ait pas déterminé à étendre par-tout cotte mesure salutaire, à ôter de toutes les places les hommes, qui, tenant encore à une faction justement abhorrée, ont d'autant plus d'intérêt à se ret-tacher au pouvoir & aux places, que proserits de le société par l'opinion générale, c'est le seul moyen qui hur reste, au moins pour échapper à la nullité & au mèpris, sinen pour reconquerir leur cheminable domination? es mêmes hommes, nécessairement intrigens, ties plus tortement les uns aux autres par un danger commun &

caractere, les autres par habitude, tous par cet esprit de secte, qui exalte toutes les passions, & leur donne une activité & une energie, que ne leur donnent presque

jameis les intérêts individuels.

Si l'on veut se former une idée de l'esprit qui anime cette secte, & du danger dont elle ne cesse de menacer la tranquillité publique, en n'a qu'à lire dans l'Historiere & le Republicain F. ançais les détails d'une correspondance entre quelques chefs d'intrigue terroriste à Paris à le commisseire du pouvoir exécutif de la commune de Vaise, fauxbourg considérable de Lyon. L'houreuse découverte du complot que révele cette correspondance en sortifiant l'opinion publique, servira peut-être à assu-rer la marche du gouvernement vers l'ordre & la peix.

Le défaut d'espace nous force à remettre à un autre article un précis de la correspondance dont nous parlons.

### CORPS LÉGISLATIF. CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du choven MURAIRE.

Séance du 16 fructider.

Sur le repport de Grod Pouzel, le conseil approuve une résolution qui casse les élections de la commune de .. Déviers , comme faites au milieu du trouble & de la violence.

Lafond Ladebat, au nom d'une commission, fait un reppert sur la récolution qui met une somme de 6 millions ca numéraire à la disposition du ministre de la marine,

pour les dépenses de soit département.

La commission blame la forme des états de dépense ; on y a consensu de sommes en numéraire avec des sommes en mandats; une pareille cumulation ouvre la porte à tous les abus ; & sons l'urgence des circonstances, la commission auroit proposé de rejetter la résolution. Elle invite le conseil à approuver celle-ci, & à resuser à l'avenir sa sanction à toute résolution qui ne sera point accompagnée d'états qui présentent d'une manière claire & distincte l'emploi de toutes les especes de valeurs.

Le conseil approuve la résolution & ordonne l'impres-

sion du rapport.

Sur le rapport de Decombrousse, le conseil approuve une ré-oint on du 6 fructidor, qui rapporte un arrêté des représentans du peuple Jean-Baptiste Lucuste & Roger Ducos.

## CONSEIL DES CINO-CENTS.

Présidence du citoyen PASTORET.

Séance du 17 fruetidor.

Le conseil adepte une résolution sur les loyers, qui porte en substance :

1°. Que le prix des loyers des maisons d'habitation, stipulé par bail eu convention, antérieurement au 1°r. nivôse de l'an 3, sera payé en numéraire ou mandats au cours.

3º. En cas de difficulté, les locataires auront le droi de renoucer à leur jouissence, en averissant dans mois, à compter de jour de la publication de la précesse Nota. Quelques o'jets out oth renveyes à la comm'ssion des finances. - Le conseil a ensuite ajourré indéfiniment la question de savoir s'il y aura des professeurs de langues vivantes dans les évoles contrales de département.

CONSEIL DES ANGIENS.

Présidence du citoyen Munaine.

Séance du 17 fructidor.

On fait lecture d'une lettre des juges nommés pour composer la haute-cour de justice qui écrivent de Vendôme qu'ils n'ont pu se constituer au jour fixé par la proclamation du conseil des cinq-cents, à cause du défaut de disposition du local qui leur étoit destiné. L'architecte & l'agent du gouvernement, chargés de la direction des travaux, leur ont déclaré que la chambre du conseil & le greffe ne pourroient être prêts avant douze jours, & qu'il faud oit au moins deux mois pour préparer la saile d'audiente publique.

A cette lettre est jointe un procès-verbal qui constate que, par le résultat du scrutin, le citoyen Gandon a été

nomme président de haute-cour de justice.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution qui applique à la commune de Vendôme la loi du 21 flordal, qui exclud de Paris & de dix lieues à la ronde tous les ex-conventionnels, amnistiés, &c.

Sur le rapport de Pineau, le conseil approuve une ré-solution qui annule un arrêté du représentant du peuple Chénier, relatif à la veuve Champigny, & la renvoie aux autorités compétentes.

Cretet, au nom d'une commission, propose d'appreuver la résolution relative à la vente des biens nationaux

de la Belgique.

Le rapporteur fixe principalement son attention sur l'article qui autorise le directoire à aliéner une partie de ces biens moyennant le paiement de dix-huit fois le revenu.

Les principes, dit-il, veulent que l'aliénation des do-maines artionaux ne puisse être faite qu'à l'enchere. On vous propose ici une dérogation qui n'est pue nouvelle; la loi du 28 ven ôse nous en office un excuple. Mais ici il doit être fait prealablament une estimation sigourcuse, & les biens ne peuvent être donnés pour une somme moindre que celle de dix-huit fois leur revenu. A la vérité la loi du 28 ventôse exigeoit vingt-deux fois le reveus des biens; mais pussi ceux de la Belgique seront entiétement payés en numéraire, tandis que ceux de la France ont été psyés pour les trois quarts en mandats vileur nominale, & l'autre quart seulement en numéraire. Nous ne devons donc pas croire que les biens de la Belgique seront vendus à vil prix; mais le conseil partagera putôt les craintes de sa commission que le défaut d'ecquereurs ne rende la loi sans effet.

La résolution, ajoute-t-il, admet en paiement les or-donnances données par les ministres. Ces ordonnances équivalent à du noméraire ; car elles donnent droit à ceux qui en sont porteurs d'en toucher le montant en numé-

raire à la trésorcrie. D'ailleure, il est nécessaire de donn au gouvernement ce moyen de s'acquitter avec les fou nisseurs pour les fournitures faites ou à faire.

Le commission propose d'approuver la résolution,

Giraud (de l'Ain ) s'éleve contre cette proposition; rappelle l'abas que l'on a fait de la loi du 28 vento combien elle a été préjudiciable à la république qu'el a déponillée d'une prande partie de ses biens pour d sommes extrêmement foibles.

Vernier répond que le salut public ne permet pois de suivre la forme des encheres pour l'aliénation d'un partie des biens de la Belgique. Les besoins sont pressan & prut-ètre auroit - on bien fait de n'exiger que quin fois le revenu au lieu de dix-huit, afin de trouver su le-champ des acquéreurs.

Dupont (de Nemours) voit avec peine qu'on se sen d'un prétexte dont on a tant abasé, le salut public pour engager le conseil à donner les biens national pour des sommes très-inférieures à leur valeur : il con vient que les ordonnances des ministres doivent être s mises en paiement de ces biens, mais après qu'ils a reient été vendus à l'enchere ; ou bien l'on doit craind que les fournisseurs de la république, qui ont déjà gran soin de ne pas se ruiner avec elle, ne convertissent de ordonnances en des immeubles de valeur plus grande qu les sommes qui leur seroient dues.

Cretel représente qu'il s'agit de biens pour la proprié desquels on combat encore; & que c'est une raison d' n'être point aussi rigoureux qu'en pourroit l'être poi Paliénation de ceux de l'ancienne France. Le conseil ferme la discussion & approuve la réso

Mazade, au nom d'une commission, propose de re jetter la résolution relative à la citoyenne Fourquevaux comme incomplette & ne présentant pas le degré de jus tice que le conseil des cinq cents devroit lui donner.

Le conseil ordonne l'impression du rapport, & ajourn la discussion à trois jours.

Bourse du 17 fructidor.

Mandat, 3 liv. 16 s., 18 s., 19 s., 4 liv., 3 liv. 16 s.

Histoire abrégée des Républiques anciennes et modernes; où l'on ve leur origine & leur établissement, les causes de leur décadence à de leur ruine; par le citoyen Buland, 4 vol. in-18, ornés de quambelles gravures, d'après les desseins de Quéverdo. Prix, 4 liv. 45 liv. fr. de port. La même, en papier fin, 5 liv. & 6 livie A Paris, chez Caillot, imprimeur-libraire, rue du Cimetiere-Andrés no 6.

En lisant cette Histoire abrégée des républiques, on est étons que l'auteur ait pu renfermer dans un eadre aussi étroit tant d'évinemens mémorables, avec le développement des causes qui anicar rent la décadence & la chûte des républiques anciennes & moderna L'auteur s'est occupé à rappro her tous les traits, toutes les situitions qui peuvent servir d'exemple aux l'rançais.

Le citoyen Bulard termine son ouvrage par l'Histoire abrégée la république française, jusqu'au moment de la conspiration à Babent.

voit écla

Ordre do

ils étoi Meuse.

être en

accorde

Prix

M. The

Payne, a

19 de ce l'Histoire

une salle

nombre d

tons, la

pant à d semblée. beureuser

que c'éto

qui a pu

gueres le Th. Payn

mouth of

couvrir le

communa

& où ils

recevoir corps de

Laplupa

ver un a

Plusie

Un tiè Angleteri Winchest

16 liv.

De l'Imprimerie de Bouer, Suerd & Nunover, propriétaires & éditeurs du Journal des Nouvelles Politiques,